



UN NOUVEAU SERVICE D'ENLEVEMENT DES ENCOMBRANTS A PARTIR DU 2 AVRIL 2007



Madame, Monsieur,

A partir du 2 avril prochain, un nouveau service de collecte des encombrants est mis en place sur une majeure partie du territoire de la Communauté de communes du Val d'Essonne (CCVE) : Auvernaux, Ballancourt, Baulne, Cerny, Champcueil, Chevannes, Echarcon, Fontenay le Vicomte, Itteville, La Ferte Alais, Mennecy, Nainville les Roches, Vert le Petit.

Désormais les habitants n'auront plus à attendre une date fixe pour la collecte de leurs objets encombrants mais pourront sur un simple appel téléphonique convenir d'un jour de collecte en concertation avec le collecteur.

Cette collecte sera effectuée dans un délai pouvant nécessiter quelques semaines, n'attendez donc pas pour appeler !!!

Sans rendez-vous, vos encombrants ne seront pas collectés



Appelez-le :

0810 00 91 91

(n° azur : coût d'un appel local)

Du lundi au vendredi de 6h30 à 19h et le samedi de 8h à 12h – sauf jours fériés

Vous devrez indiquer à l'opérateur les déchets dont vous souhaitez vous débarrasser dans la limite d' 1m³ par foyer. **Il vous sera demandé de sortir vos déchets entre la veille au soir et le lendemain matin avant 7h du jour fixé.**

Les opérateurs vous informeront et vous sensibiliseront sur le type de déchets acceptés et refusés et vous apporteront les solutions pour pouvoir les éliminer.

Le service ne fait pas l'objet de facturation pour les particuliers. Il est financé à travers la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Il convient de préciser que ce nouveau service poursuit 3 objectifs :

- Mieux maîtriser la nature des objets mis aux encombrants. Beaucoup peuvent être directement jetés dans le bac des ordures ménagères du fait de leur faible taille (hors Déchets d'Equipements Electrique et Electronique naturellement) Voir au dos.
- Mettre en œuvre de manière responsable la nouvelle réglementation sur les DEEE qui permet le recyclage de ces équipements et ainsi de limiter l'enfouissement de ces déchets.
- Favoriser d'une manière générale la valorisation des encombrants dans un objectif de préservation de l'environnement.
- Limiter la hausse de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) par une meilleure maîtrise des tonnages de déchets collectés.



LES DECHETS D'EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES (DEEE)



Exemple : réfrigérateur, machine à laver, TV, fer à repasser, perceuse électrique ...



Une nouvelle réglementation ne permet plus de collecter avec les encombrants, en porte à porte, vos DEEE.

En effet, le Décret du 20 juillet 2005 impose depuis le 13 août 2006 «L'obligation de reprise gratuite par les distributeurs des vieux équipements lors de la vente ou livraison d'un même équipement» = «1 pour 1».

S'il s'agit de matériel dont vous souhaitez vous débarrasser en dehors d'un nouvel achat, vous pouvez le déposer en déchèterie où ils seront valorisés. De plus, les apports en déchèterie de ces déchets ne sont plus facturés à la collectivité et donc ne sont plus répercutés dans la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères) apparaissant sur l'avis annuel de la taxe foncière.

!!! A SAVOIR !!! : Depuis le 15 novembre 2006, est entrée en vigueur l'écotaxe que vous payez à chaque achat de ce type d'équipement. Cette écotaxe est destinée à financer le recyclage des DEEE.



En demandant au fournisseur de reprendre votre ancien matériel, vous participez non seulement à son bon recyclage et à la protection de l'environnement, mais également à limiter l'évolution du taux de votre TEOM..... Ne payez donc pas 2 fois.

L'apport en déchèterie est également gratuit.

En espérant que ce nouveau service vous apporte toute satisfaction, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes meilleurs sentiments.

La Communauté de Communes du Val d'Essonne

Pour plus d'informations

<http://www.cc-val-essonne.fr/>

DECHETERIES :

Corbeil-Essonnes : 14 rue Emile Zola 91100 Corbeil Essonnes (01 60 88 91 63)

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi : 9h-12h et 13h-18h / Hiver 17h - Dimanche : 9h-12h

Lardy : Rue Jacques Cartier 91510 Lardy (01 60 82 78 63)

Lundi, Mercredi, Vendredi, Samedi : 9h-12h15 et 14h-18h / Hiver 17h

Milly La Forêt : ZI le Chenais 91490 Milly la Forêt (01 64 98 94 66)

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi : 9h-12h et 13h-18h / Hiver 17h - Dimanche : 9h-12h

Sainte Geneviève des Bois : 13, rue Paul Langevin 91700 Ste Geneviève des Bois (01 60 16 60 67)

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi : 9h-18h / Hiver 17h - Dimanche : 9h-12h

Vert le Grand : Route de Braseux 91810 Vert Le Grand (01 64 56 99 24)

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi : 9h-12h et 13h-18h / Hiver 17h - Dimanche : 9h-12h

Les cartes déchèterie sont disponibles en Mairie